

JOSEPH SAS
767 Rte des Burriers
71570 LA CHAPELLE de GUINCHAY

Objet : Facture n° 18/92/02

Vitry-lès-Cluny, le 15 Février 2018

FRAIS de DEPLACEMENT

Novembre-Décembre 2017

Frais de Déplacement non pris en charge par CONSTRUCTYS facturés conformément à la convention du 18 Juin 2017 et Avenant du 19 décembre 2017

1. Frais de Déplacements :

- 9 A/R Lyon-La Chapelle de Guinchay et 1 A/R Vitry lès Cluny
Journées de formation des 2, 3,6,10,13,17,20,24 et 30 Novembre 2017
Journées de formation des 1,4,11,15,18,21 et 22 Décembre 2017

Soit 2x9 x 60 kms+2x45= 1170 kms à 0,401 €/km 469,17 €

• Frais d'Autoroute (Péage) 5€/ trajet
Soit 2x9x5 = 90 € 90,00 €

T.V.A. au taux de 20 %..... 111,83 €

TOTAL T.T.C. à payer 671,00 €.

Valeur en votre aimable règlement par virement avant le 25 Février 2018.

Conformément à la loi, tout retard de règlement fera l'objet de pénalités de retard au taux de 7 %.

En outre, une Indemnité forfaitaire pour Frais de Recouvrement sera due de plein droit conformément à la Loi n°2012-387 du 22 Mars 2012.

DGA CONSEIL

Dominique GROS

7, rue Louis Juvet

71100 CHALON SUR SAONE

SAS JOSEPH

767 route des Burriers

71570 LA CHAPELLE DE GUICHAY

FACTURE N° : 2017/11/01

EMISE LE : 06/11/2017

DESIGNATION PRESTATIONS	quantité	Prix de vente	Montant H.T.
Entreprise JOSEPH			
Accompagnement	1	600	600

TOTAL NET DE TAXE : 600 €

A réception

TVA non applicable loi 293 b CGI

DGA CONSEIL – Dominique GROS SIREN : 430124115
7, rue Louis Juvet – 71100 CHALON SUR SAONE
Tél : 06.74.17.24.37 e.mail : dominique.ga71@orange.fr